

La loi du 14 mai 2018 transposant le nouveau droit des données personnelles issu du RGPD

Animée par :

Emmanuel Netter

Maître de conférences - Université de Picardie

Objectif :

Quarante ans après l'adoption en France de la loi « informatique et libertés », le déjà fameux « Règlement relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données » (RGPD) est en vigueur depuis le 25 mai 2018. Il prend acte de ce que presque toute entreprise ou administration réalise aujourd'hui des traitements de données à caractère personnel et abandonne l'approche axée sur les « formalités préalables » (matérialisées par une déclaration, voire une demande d'autorisation à la CNIL). A présent, il revient aux responsables de traitement et aux sous-traitants d'évaluer eux-mêmes les risques que présentent leurs activités, et d'en tirer toutes les conséquences sur les plans de la conception de leurs produits et services et de l'organisation de leur entreprise. La sécurité informatique doit également devenir, si elle ne l'était déjà, une préoccupation de tout premier plan. Le Règlement a surtout marqué les esprits par la sévérité des sanctions qu'il édicte en cas de violation de ses prescriptions. Mais il ne faut pas oublier qu'il a également pour objet la libre circulation des données. Une fois les pratiques de l'entreprise en matière de données personnelles mises à niveau, les craintes peuvent s'effacer pour laisser place aux opportunités : conforter la confiance de sa clientèle, et déployer plus aisément ses activités à l'échelle européenne. L'application du nouveau droit des données personnelles requiert un dialogue constant entre les métiers de l'informatique et du droit. La formation sera centrée sur le RGPD et sur la loi française du 14 mai 2018 – bientôt examinée par le Conseil constitutionnel.

Durée :

4 heures

Date :

14 juin 2018 (14h00 - 18h00)

Public concerné :

Avocats, Juristes

Niveau :

Spécialisation

Lieu :

Pro-Barreau : 3, rue de Nesle – 75006 Paris

Prix :

390 €

Thèmes abordés :

Fondements de licéité des traitements de données personnelles ; devoirs du responsable de traitement et du sous-traitant ; failles de sécurité ; droit à l'oubli ; profilage ; portabilité des données ; actions de groupe ; circulation internationale des données ; Privacy Shield ; règles contraignantes d'entreprise ; autorités de contrôle européennes ; sanctions en cas de violation du RGPD.

FORMATION CONTINUE JURIDIQUE
PRO-BARREAU
3, RUE DE NESLE
75006 PARIS

TEL. : 01 56 81 00 30
FAX. : 01 72 34 92 58

www.pro-barreau.com
Etablissement de Formation Professionnelle
habilité à délivrer une
Attestation Descriptive de Formation

La loi du 14 mai 2018 transposant le nouveau droit des données personnelles issu du RGPD

14h00- 14h30

I. Définitions, grands principes et licéité du traitement

14h30 - 15h45

II. Les devoirs du responsable de traitement et du sous-traitant

A) Analyse d'impact

B) Privacy by design

C) DPO

D) Registre des activités

E) Notification des failles de sécurité

15h45 - 16h00

Pause

16h00 - 17h00

III. Les droits conférés aux individus

A) Information

B) Accès

C) Rectification

D) Suppression

E) Portabilité des données

F) Droit à l'oubli

G) Droits relatifs aux décisions automatisées

H) Sort des données après la mort

I) Actions de groupe

17h00 - 17h30

IV. Le transfert des données vers des pays tiers

17h30 - 18h00

V. Autorités de contrôle et sanctions

La loi du 14 mai 2018 transposant le nouveau droit des données personnelles issu du RGPD

Coordonnées personnelles :

Mme M.

PRÉNOM NOM

ADRESSE

CP VILLE

TEL. FAX

E-MAIL

SOCIÉTÉ / CABINET

Bulletin d'inscription à retourner par :

- Courrier : Pro-Barreau – 3, rue de Nesle – 75006 Paris
- Fax : 01 72 34 92 58
- e-mail : presentielles@pro-barreau.com

Règlement d'un montant de 390* euros par :

- Chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- Virement bancaire - IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 | Code BIC : CRLYFRPP
- Carte bancaire en ligne (www.pro-barreau.com) ou par téléphone : 01 56 81 00 30

*Les frais de participation comprennent la formation, le dossier pédagogique et l'accès aux suppléments en ligne

Date et lieu : 14 juin 2018 au 3, rue de Nesle - 75006 Paris

Fait à :

le :

Signature obligatoire :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte par chèque bancaire ou virement. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné.

En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Annulation

Toute annulation doit nous parvenir par écrit, au plus tard 20 jours calendaires avant le début de la formation pour obtenir son remboursement sans frais.

Annulation entre 19 et 10 jours avant le stage : remboursement du prix, déduction faite d'une indemnité forfaitaire à titre de dédit de 10 % du prix de la formation.

Annulation moins de 10 jours avant la formation : nous nous réservons le droit de facturer jusqu'à 100 % du prix à titre de dédit. Les remplacements de participants sont admis. Le nom et les coordonnées du nouveau participant doivent nous être communiqués par écrit avant la formation.

Par ailleurs, Pro-Barreau se réserve le droit d'ajourner une formation, si le nombre de participants prévu est inférieur à vingt. Dans ce cas, Pro-Barreau s'engage à prévenir immédiatement chaque participant, par écrit. Pro-Barreau se réserve le droit de changer d'intervenant en cas d'empêchement de l'un d'eux.